

Bilan

Actif

		31/12/2021			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	1 667	611	1 056	
	Immobilisations financières (1)	11 400		11 400	
	Total I	13 067	611	12 456	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	5 415		5 415	
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	3 645		3 645	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	26 356		26 356	
	Charges constatées d'avance				
Total II		35 415		35 415	
Total général I + II		48 482	611	47 871	

Passif

		31/12/2021	
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	8 000	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	800	
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	8 808	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	8 763	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		26 371	
Provisions pour risques et charges Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	7	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	3 232	
	Dettes fiscales et sociales	10 410	
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes	7 852	
	Produits constatés d'avance		
Total III		21 500	
Total général I+II+III		47 871	
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		11 400	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			Prix de vente hors TVA des immob. cédées
			13 067



Greffe du tribunal de commerce de Bobigny
1-13 rue Michel de L'Hospital, 93008 BOBIGNY CEDEX
09:00 – 12:30, 13:30 – 16:30
E-mail : rcs@greffe-tc-bobigny.fr
www.greffe-tc-bobigny.fr - www.infogreffe.fr

RCS / RCS / JPP / 2026/56010

A.R.B
85 AVENUE JEAN JAURÈS
93300 AUBERVILLIERS

Bobigny, le 9 juin 2026

Nos références : C1_MOD * 2019B08240 * JPP * 2026/56010 * 853176337 * G93517075770

Nature de l'inscription : Modification RCS

Entreprise : A.R.B

RECLAMATION DE PIECES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS

(Article R.123-97 du code de commerce)

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription au registre du commerce et des sociétés référencé en marge, a été réceptionné par le greffe le 9 juin 2026.

Après contrôle, il apparait que cette demande est, selon le cas, incomplète, erronée ou non conforme.

Pour procéder à sa régularisation, il convient de fournir au greffe les pièces ou renseignements manquants suivants :

- **Veuillez fournir soit les bilans annuels avec le P-V d'affectation de résultat pour les années 2021 à 2024 avec les frais de dépôts de 50.48€ par exercice, soit la preuve du traitement de ces bilans par nous via le guichet Unique (INPI)**

Veuillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de 2,80 € pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

IMPORTANT : Vous disposez d'un délai de 15 jours à compter de cette réclamation pour régulariser votre dossier. A l'expiration de ce délai et en l'absence de régularisation, une décision de refus d'inscription au registre du commerce et des sociétés vous sera notifiée.

Avec nos salutations distinguées.
Greffe du tribunal de commerce de Bobigny